



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°108 PRINTEMPS 2015
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr



Selon un récent sondage en matière de sécurité routière, 25% des Français reconnaissent ne pas respecter les limitations de vitesse.

Saint Joseph en est une illustration parfaite !

A ma demande, le Conseil Général a réalisé sur une période de 7 jours des comptages routiers dans la traversée du bourg et du hameau des Grollets.

Résultats :

Traversée du bourg: trafic moyen journalier (dans les 2 sens) 7.471 véhicules dont 295 poids lourds, la vitesse moyenne est de 59 km/h et 85% des usagers dépassent d'environ 10 km/h la vitesse autorisée (50 km/h).

Hameau des Grollets: trafic moyen journalier 3.696 véhicules dont 150 poids lourds, la vitesse moyenne est de 76 km/h et 85% des usagers dépassent d'environ 5 km/h la vitesse autorisée (70 km/h).

| | |
|--------------------------------|----------------------|
| Édito du Maire | P1 |
| La Mairie et les Élus | P2 P3 P4 P5 |
| Les Associations | P6 |
| Les Brèves | P6 |
| En Chartreuse et aux alentours | P7 |
| Mémento | P8 |

Sans surprise, ces résultats ne font que confirmer les craintes de nombre d'entre vous.

J'ai donc demandé au groupe d'élue(s) qui travaille actuellement sur la réorganisation du stationnement dans la commune (voir en page intérieure) d'engager une réflexion sur les mesures à prendre sur le sujet, cela en accord avec les services de la Gendarmerie et du Conseil Général.

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie DANZI Voiron.

Votre Maire
Gérard ARBOR



ACCUEIL EN MAIRIE**HORAIRE D'OUVERTURE**

Lundi de 16 h à 19 h
 Mercredi de 9 h à 12 h
 Jeudi-Vendredi de 14 h à 17h

Le Maire, Gérard ARBOR
 reçoit sur rendez-vous
 le lundi de 17h00 à 19h00.

L'adjoint à l'urbanisme, Paul BUISSIÈRE
 tient sa permanence
 le mercredi de 18h00 à 19h00.

**LANCEMENT DE
 Timbres.impots.gouv.fr
 ACHAT EN LIGNE DU
 TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT**

Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes publics, Bernard CAZENEUVE, Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat chargé du Budget saluent le lancement du nouveau site internet de vente de timbres fiscaux électroniques, **timbres.impots.gouv.fr**

Il permet désormais à l'utilisateur d'acheter en ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Il s'agit d'une nouvelle étape vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux papier. Le site d'achat sera progressivement étendu en 2015-2016 pour les timbres fiscaux nécessaires à l'obtention d'autres titres (renouvellement de carte nationale d'identité ou de permis de conduire en cas de perte ou vol, permis bateaux ...). A terme, la dématérialisation des timbres fiscaux représentera une source d'économie pour l'Etat.

Sur **timbres.impots.gouv.fr**, depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, l'utilisateur achète en quelques clics son timbre passeport. Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées (ou en Préfecture pour Paris). Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés.

Par ailleurs, les usagers peuvent continuer à acheter leurs timbres fiscaux papier dans les centres des finances publiques et chez les buralistes agréés qui pourront également délivrer le timbre électronique prochainement.

**FOURRIÈRE COMMUNALE ET CONVENTION S.P.A.**

La commune ne disposant pas de fourrière communale confiée à la S.P.A. le soin d'accueillir et de garder conformément aux dispositions des articles L211-24 à L211-26 du Code Rural les chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune.

Est considéré en état de divagation au sens du Code Rural tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou qui est éloigné d'une distance dépassant 100 mètres de la personne qui en est responsable.

L'animal selon la loi, est à la disposition de son propriétaire pendant 8 jours ouvrés suivant son entrée en fourrière. Passé ce délai, il est réputé abandonné. Le propriétaire en perd la propriété (art. L211-25 du Code Rural). Le lieu de la fourrière animale est le refuge de la S.P.A. à Renage - ZA de la Vallée - ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h30, sauf jeudi, dimanche et fêtes. Tél : 04-76-91-02-40.

Pour les renseignements, par téléphone, au 04-76-91-02-40, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 18h30 ou au 04-78-38-71-71, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour reprendre un animal entré en fourrière, il est nécessaire de fournir une pièce d'identité de la personne venant reprendre l'animal, un justificatif de propriété (carte d'identification de l'animal ou acte de cession), si l'animal est repris par un tiers, une procuration du propriétaire et le règlement des frais de fourrière (frais de dossier et de recherche de propriétaire : 15 euros, frais de garde par jour : 10 euros, frais d'identification obligatoire (puce ou tatouage lorsque l'animal n'est pas identifié : 50 euros).

FÊTE SAINT-JO, FAITES SAINT JO !

**DU 1ER AU 6 JUIN 2015
VILLAGE EN FÊTE
« ANIMAUX TOUS AZIMUTS »**

La commune de Saint-Joseph propose cette année une fête du village la semaine du **1er au 6 juin 2015** sur le thème des animaux : ceux vivant tout près de chez nous, les sauvages, les d'élevage, les animaux lointains, les animaux sortis de votre imagination.

Nous vous présentons le projet ce jour, un flyer sera distribué environ trois semaines avant la date retenue pour vous informer du déroulement définitif.

Nous vous proposons :

**- DE FABRIQUER DES
OBJETS FLOTTANTS**

(la crèche, la maisonnette ...y participent aussi !)

Un lâcher de ces créations flottantes aura lieu le samedi 6 juin 2015 à 11h00 aux étangs suivi d'un pique-nique tiré du sac.

Objets flottants, c'est quoi ?

L'idée est de confectionner un ou des animaux (Pas des vrais évidemment !) pris dans le thème choisi et qu'ils puissent flotter sur l'étang.

Matériaux récupérés, bricolés, assemblés, coloriés, sculptés, coupés, dessinés... à vous de jouer de vos talents ! Vous pouvez faire ça tout seul, en famille, avec vos voisins, des amis, un club, des gens de votre hameau... Amusez-vous !

Attention, l'objet-animal doit flotter et ne pas se détériorer au contact de l'eau !

Pour tout renseignement sur la partie artistique, contacter : cath.suchier@free

Dès maintenant, apportez vos coupons de tissus, rideaux...(propres) en mairie pour fournir la matière première aux différentes structures (crèche...) intervenant dans la confection des objets. Merci !

**- DE PARTICIPER À UN JEU
DES COMMERÇANTS**

A l'heure où nous imprimons ce document, le type de jeu n'est pas encore déterminé. Il se déroulera sur la semaine du 1er au 6 juin 2015. Les informations seront précisées dans le flyer de mai.

**- DE PARTICIPER
À UNE EXPOSITION PHOTOS**

Cette exposition aura lieu à la bibliothèque de Saint-Jo du 6 au 20 juin 2015

consignes : - Photographier des animaux sur le thème « **les animaux, quels voisins !** » :

Animaux du village et ses alentours : sauvages, d'élevage. A vos appareils !

Déposer entre 1 et 3 photos développées en format 20x30cm du 19 au 29 mai aux horaires d'ouverture de la bibliothèque (mardi, mercredi, samedi). Une ou plusieurs seront accrochées selon le nombre total de photos. N'oubliez pas d'inscrire votre nom et n° de téléphone au dos.

**- DE VENIR À LA SOIRÉE
JAMBON AU FOIN**

Organisée par le Comité des Fêtes

Un vernissage à la bibliothèque ouvrira la semaine festive, jour et heure restant à déterminer.

La mairie reste bien évidemment à votre disposition dans le cas où vous auriez déjà besoin de réponses à d'éventuelles questions....

LES COMMERCES RIVIÉROIS

L'équipe municipale tient à remercier les commerçants du village pour leur implication dans les différentes manifestations organisées par les associations locales.

N'oublions pas ces commerces de proximité qui facilitent notre quotidien et qui ont besoin de la collaboration de tout le village pour perdurer.

COMMISSION SÉCURITÉ

La mairie a mis en place une commission d'élu(e)s pour réfléchir sur l'organisation du stationnement dans le village.

Chacun peut faire part de ses idées en les faisant suivre en mairie par courrier dans la boîte aux lettres ou par mail à accueil.mairiestjo@orange.fr.

**L'ÉTAT CIVIL 2014
EN QUELQUES CHIFFRES**

La cigogne n'a pas chômé avec 16 naissances.

Tous nos vœux aux époux de nos 6 mariages.

Toutes nos pensées aux familles des 9 personnes décédées.

LES 90 ANS DE LOUIS SATRE LES SATRES



Louis dit Lili à gauche

C'est au plein cœur de l'hiver 1924, le 29 décembre que Louis voit le jour aux Sâtres. Louis, célibataire, vit

dans la maison familiale où son grand père, Louis-Auguste qui fut maire de la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE (1880-1885), était propriétaire d'une tuilerie. Lucien, son père était tuilier mais l'entreprise cessa de fonctionner en 1914.

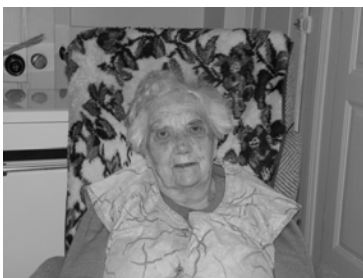
A 13 ans, certificat d'études en poche, il travaille à la ferme familiale et de temps en temps il aide à la tuilerie voisine à tel point que la fabrication de la tuile n'a pas de secret pour lui !

Ce 29 décembre 2014, ses proches voisins et un membre du CCAS de la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE se sont retrouvés chez Louis dit « Lili », pour lui souhaiter un « bon anniversaire ».

Avec son sourire habituel et toute sa modestie il nous a reçu en compagnie d'Émile, son frère, (de St Laurent du Pont). A tous les deux ils totalisent 182 ans ! Une belle après midi où l'on a retracé la vie de cet homme de la « terre », qui fut lui aussi à son tour conseiller municipal de notre commune.

Bon anniversaire « Lili » et très bonne santé à vous, à votre frère et à sa famille. A l'an prochain !

LA DOYENNE DU VILLAGE GABRIELLE RUAT VIENT DE FÊTER SES 95 ANS LE FOND DE RIVIERE



C'est dans la nuit neigeuse du 13 janvier 1920, en plein cœur de St Joseph, que Gabrielle Donnier-Valentin (épouse Ruat)

vient ravir le foyer familial.

Après une enfance passée au village, à 12 ans, « Gaby » (tout le monde l'appelle ainsi) part en pension à Voiron puis commence à

travailler dès 17 ans à Paviot. Quelques années plus tard, elle revient en Chartreuse dans son village natal, avec son époux, pour un poste de bureautique dans 2 entreprises de St Laurent du Pont. Les trajets à pied ou en vélo entre les 2 communes ne lui coupent pas l'envie de travailler !

En 1965 le Maire de St Joseph, Mr Charrière, souhaite recruter une secrétaire de mairie (le secrétariat était autrefois assuré par les instituteurs!) et choisit Gaby. Elle assure cette fonction jusqu'en 1981, heure de la retraite bien méritée après 44 années de d'activité ! Bon anniversaire Gaby !

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque : un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire et emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires,

La bibliothèque est ouverte :

Le mardi de 16h à 18h30

Le mercredi de 15h à 18h

Le samedi de 9h à 12h.

Habitant de la commune ou pas, l'adhésion annuelle à la bibliothèque est de :

15€ pour les familles,

10€ pour les personnes seules.

J'emprunte 3 livres pour 3 semaines (renouvelable une fois sauf demande d'un autre lecteur)

De nouveaux achats sont en cours et le bibliobus est passé le 17 mars, c'est donc plus de 500 nouveautés !

Les bibliothèques de Chartreuse

Saint Pierre de Chartreuse, Saint Laurent du Pont, Saint Joseph de Rivière, Entre Deux Guiers et Miribel les Echelles vous proposent leurs :

Alternatives de Printemps du 10 mars au 30 juin 2015

Ecologie, développement durable, nouveaux modes de consommation ...

Loin des grands débats d'idées, nous vous invitons à lire, écouter, échanger, recycler, créer, rire et partager nos Alternatives de Printemps !

Atelier Récup'art : Poésie une alternative de Printemps

A la bibliothèque de Saint Joseph, Catherine Suchier animera cet atelier où vous pourrez fabriquer un livre à partir de matériaux de récupération et de peinture. Dès 8 ans, inscription pour 2 séances les samedis 28 mars et 11 avril de 10h à 11h30, participation : 10€

LE REPAS DES AÎNÉS AMBIANCE ASSURÉE !



Ce dimanche 25 janvier 2015, les membres du CCAS attendaient de pied ferme, nos aînés de la commune pour un repas plein de chaleur et de couleurs afin d'oublier les rigueurs de l'hiver.....

Ce ne sont pas moins de cinquante cinq personnes qui ont répondu à cette invitation, entourées par quelques élus de la commune.

Après le discours de bienvenue de Monsieur le Maire, il fallait passer aux choses sérieuses, apéritif et repas servis par les membres actifs du CCAS....

Puis, pour se dégourdir les jambes, rien de tel qu'une valse, une chenille ou une danse des canards.... Chaque participant y mettant tout son entrain.

Merci à tous, pour cette belle réussite et aussi au petit orchestre qui a animé la journée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain, en attendant, préparez vos chansons et vos pas de danse....



« BIEN VEILLIR EN CŒUR DE CHARTREUSE »

En janvier 2014, le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers (SIVG) a mené une enquête sur le « Bien Vieillir en Chartreuse » auprès des personnes de plus de 65 ans, afin de connaître leurs besoins.

Une des principales préconisations de cette enquête concerne la mise en place d'une plateforme « d'aide aux aidants » avec la création d'une éventuelle structure d'accueil pour les personnes dépendantes et qui permettrait un espace de répit pour ses aidants.

Le Conseil Général de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé ont apporté leur collaboration à ce projet.

Afin de proposer des solutions adaptées et de répondre de façon pertinente à ce besoin, le Comité de Pilotage Gérontologie, dont fait partie la commune de Saint Joseph de Rivière, a élaboré un questionnaire qui sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Si vous êtes parent, enfant, ami, proche, voisin.... et que vous soutenez une personne âgée, vous êtes un aidant naturel et ce questionnaire vous concerne.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre car il nous sera d'une grande utilité. Il sera totalement anonyme et traité avec le plus grand intérêt.

Merci de votre collaboration.

LE CCAS ACCUEILLE UN NOUVEAU GROUPE FOLKLORIQUE LA LITUANIE

Dans le cadre de la semaine du folklore à Voiron, notre commune a le plaisir d'accueillir le groupe Papartelis de Lituanie. Les danseurs aux costumes colorés virevoltent sur des polkas, mazurkas ... au son des accordéons, cymbales et violons ... Nous vous attendons nombreux à la Salle d'Animation Rurale le 2 juillet 2015 à 20h00.

De plus amples informations vous seront apportées dans le prochain REFLEX.

LES BRÈVES

LES P'TITS MALINS
UN DÉPUTÉ CHEZ LES CM1-CM2 !

Vendredi 23 janvier, nous avons rencontré notre député François BROTTE. Il est venu pour répondre à nos questions et nous renseigner sur le fonctionnement d'une loi et sur son travail.

Les informations qu'il nous a données vont nous servir pour écrire une loi car nous participons au projet citoyen : "parlement des enfants".

Nous avons décidé de créer une loi concernant le droit au logement pour les enfants dont les parents sont à la rue.

Nous réfléchissons en ce moment sur les articles de notre loi avec des documents sur le logement en France.

Mr BROTTE employait des mots difficiles à comprendre pour nous mais c'était très intéressant.

De plus, ce projet nous permet d'avoir des connaissances sur les lois.

Si notre loi est retenue, nous avons peut-être une chance d'aller visiter l'Assemblée Nationale à Paris !!!

JEUX D'ÉTÉ
DES COLLÉGIENS

Le service départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire de l'Isère organise, chaque année, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, les 16^{ème} Jeux d'Été des Collégiens.

C'est le point d'orgue des activités de pleine nature pour l'ensemble des collèges du département de l'Isère. Organisé pour la 4^{ème} année consécutive sur la commune de Saint Joseph de Rivière, l'événement réunit 450 collégiens représentant une trentaine de collèges, **le mercredi 17 juin 2015.**

Les collégiens sélectionnés pour la finale s'élanceront par équipe à l'assaut des différentes activités que sont le VTT –

formule Run and Bike,

la Course d'Orientation, la Course Tout Terrain, le trail et des sports de découverte comme le tir à l'arc, le biathlon : tir à la carabine laser et course à pied, le sport boule, l'ergomètre (rameur) et la slackline.

L'objectif de la manifestation est de mettre en valeur la plus grande autonomie des équipes. Epreuves de 9h30 à 15h30 – Remise des récompenses à 16h au stade de St Joseph de Rivière

ASSOCIATION
FAMILLES RURALES

Samedi 18 avril 2015 :

Les membres de L'AFR organisent leur traditionnel goûter, offert à tous les riviérois âgés de 62 ans et plus. Une invitation personnelle sera envoyée à toutes les personnes concernées, toutefois, si certaines sont oubliées, nous les prions de nous en excuser et de venir nous rejoindre le samedi 18 avril à partir de 14h30.

Dimanche 31 mai 2015 :

Vente de fleurs (bouquets, roses, œillets) à l'occasion de la fête des mères



COMITÉ DES FÊTES

Dans le cadre de la fête du village, soirée ST GLINGLIN animée par Gillou, au repas le jambon au foin, **LE SAMEDI 6 JUIN 2015.**

L'ÉCHO ALPIN



**Samedi 28 mars 2015 à 20h30
À la Salle d'Animation Rurale
CONCERT DE PRINTEMPS**

Vous pourrez profiter des prestations de l'orchestre de jeunes, de la chorale « L'air de Rien » et de l'Harmonie de St Laurent du Pont.

PAF : 8€

Gratuit pour les moins de 15 ans.

CLUB TRICOT

Depuis la rentrée, le Club Tricot a pris son allure de croisière. Une dizaine de tricoteuse se retrouvent tous les vendredis après-midi à la salle des associations. Dans une bonne ambiance, chacune apporte son savoir-faire (ou pas !)

Un projet se prépare pour la fête du village, mais chut ! ...

Venez nous rejoindre... A la fin de la journée, nous partageons une gourmandise faite à tour de rôle.

LES ASSOCIATIONS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES DEEE

Les consignes de tri des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques collectés en déchetterie ont changé au 1er janvier 2015.

- Les équipements informatiques : disques durs externes et internes, les cartes électroniques, les connectiques rejoignent le contenant des Petits Appareils en Mélange (PAM) ainsi que les rallonges et câbles électriques.

POUR RAPPEL :

Sont à trier dans les PAM :

- les micro-ondes et mini-four,
- les cigarettes électroniques,
- les tondeuses à gazon électriques.

Sont à trier avec le Gros Electroménager Hors-Froid (à ne pas mettre en benne feraille) :

- les ballons d'eau chaude, les chauffe-eau et les chaudières électriques,
- les radiateurs et convecteurs.

Sont à trier avec les écrans :

- les ordinateurs portables, tablettes (supérieures à 7 pouces) et les liseuses électroniques.



MAISON DE L'EMPLOI PAYS VOIRONNAIS

**CAP SUR LES OFFRES D'EMPLOI D'ETE !
Plusieurs FORUMS EMPLOIS d'ETE sont
organisés sur le territoire !**

Les initiatives locales des 4 années précédentes ont été appréciées et cela a encouragé les collectivités (Mairies de Voiron et Voreppe, CCAS de Voreppe, PIJ de la Ville de Moirans), la Maison de l'Emploi et leurs partenaires, Pôle Emploi, CODASE à renouveler l'opération de recrutement de jeunes !

Une nouveauté cette année : Voreppe et Moirans fusionnent leurs Forums afin d'optimiser les possibilités d'emplois.

**Mercredi 25 Mars 2015 de 10h à 17h
Salle des Fêtes de Voiron**

Information sur les possibilités d'emplois d'été, rencontres d'employeurs ayant besoin de personnels saisonniers ou en remplacement pour des jeunes dès 18 ans, cherchant une solution d'emploi pour l'été 2015.

Sylvie CELDRAN, Conseillère Emploi Formation

Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan Voiron
Tél. : 04 76 93 17 18 - Fax : 04 76 93 17 72
www.emploi-paysvoironnais.org

ASSOCIATION « SEMONS ET PARTAGEONS »



« Semons et partageons » est

une association de St Laurent du Pont.

Son objectif : tous au potager, un potager pour tous.

Déjà deux jardins en pied d'immeubles sur la commune de St Laurent du Pont.

L'association démarre ce printemps « j'irais semer chez vous », un principe de mise à disposition de terrain entre particuliers.

Les jardiniers adhèrent à l'association et s'engagent à signer la Charte pour un jardinage respectueux de l'environnement.

« Semons et Partageons » est soutenu par le CCAS de St Laurent du Pont et le Parc de Chartreuse accompagne le projet par le programme Leader (programme de financement des initiatives locales par l'Union Européenne).

L'association souhaite également développer des actions en faveur de la biodiversité dans ses jardins en devenant refuge LPO.

Un refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage moralement à préserver ou restaurer la biodiversité de proximité. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Le site de l'association où vous trouverez ses actions et des astuces de jardinage : www.semons-et-partageons.org

Nous vous proposons aussi, au Morard à St Joseph de Rivière, 4 parcelles à jardiner chez l'habitant. Il y a aussi possibilité d'élever des lapins et des poules.

Pour tous renseignements, contacter l'association au 06-52-62-71-40

MAIRIE**Ouverture de l'accueil public :**

le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme,
tient sa permanence le mercredi de
18h00 à 19h00,
- M. le Maire vous accueille sur rendez
vous le lundi entre 17h et 19h.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires :

Le mardi de 16h00 à 18h30.

Le mercredi de 15h00 à 18h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE**Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.**

* lundi de 16h00 à 19h00,

* mercredi de 8h30 à 11h30 et de
14h30 à 16h00

* jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à
11h30.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : crechesacajouets@orange.fr

Horaires :

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.

Fax : 04.76.66.13.65

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin
de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchèterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00
à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours
fériés.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue
le lundi et le jeudi.

**PERI-SCOLAIRE
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
16h30 à 18h30.

RAPPEL DE BON VOISINAGE

Par arrêté municipal, l'utilisation d'outils
ou d'appareils susceptibles de causer
une gêne pour le voisinage en raison
de leur intensité sonore, est règlementée.

Les travaux de bricolage ou jardinage
ne peuvent être réalisés que pendant
les plages horaires suivantes :

1- les jours ouvrables :

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

2- les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

3- les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00.

MANIFESTATIONS 2015**- MARS -**

Samedi 28 - concert de printemps -
Salle d'Animation Rurale - Echo Alpin

- AVRIL -

Samedi 4 - soirée costumée - Salle d'A-
nimation Rurale - Sou des Ecoles.

Samedi 18 - goûter des Aînés - cantine
scolaire - AFR

Dimanche 12 - concert de clarinettes -
Salle d'Animation Rurale - Echo Alpin.

MAI

Du mercredi 20 mai au mardi 2 juin -
exposition - Salle d'Animation Rurale -
ADDIVE

Dimanche 31 - vente fleurs fête des
mères - AFR

JUIN

Vendredi 5 juin - don du sang - Salle
d'Animation Rurale.

Samedi 6 - St Glinglin - Comité des
fêtes - Salle d'Animation Rurale.

Samedi 20 - kermesse - Ecole.

Dimanche 28 - assemblée générale - la
chasse - Salle d'Animation Rurale.

RÉSEAU TRANSISÈRE

**Afin d'être informé en temps réel des
perturbations sur le réseau de trans-
ports en commun, vous pouvez vous
inscrire auprès de Transisère, sur le
lien suivant :**

[http://www.transisere.fr/presentation/
index.asp?rub_code=91](http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91)